

(1)

— N° 132. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1855.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1856.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1856 dépassent de 264,666 francs le chiffre des allocations votées pour 1855.

Cette différence en plus au Budget de 1856 provient tout particulièrement de l'augmentation présumée nécessaire pour couvrir les frais d'entretien des détenus, par suite du renchérissement des denrées alimentaires, qui paraît devoir se maintenir encore pendant une partie de 1856.

L'entretien des détenus pendant 1854 aura coûté environ 1,600,000 francs, et c'est le chiffre de l'allocation demandée pour 1856, tandis que le chiffre alloué pour 1855 n'est que de 1,300,000 francs, somme qui sera insuffisante.

Au surplus, une augmentation de 35,000 francs est demandée pour les établissements de Ruyssede et de Beernem. Les motifs à l'appui de cette dernière augmentation sont développés dans les notes annexées au Budget.

Ces deux augmentations pour entretien des détenus dans les prisons et dans les écoles de réforme de Ruyssede et de Beernem, sont atténuées par une réduction de 70,000 francs pour achat de matières premières, pour le service des ateliers. Les motifs de cette réduction sont énoncés dans les développements du Budget.

Quant à la généralité des dépenses à charge du Département de la Justice, on ne peut que rappeler qu'elles dérivent directement de la loi et qu'ainsi, elles sont en quelque sorte à l'abri de toute critique.

PROJET DE LOI.

Léopold ,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1856, à la somme de *douze millions cent trente-trois mille sept cent cinquante et un francs* (fr. 12,155,751), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 21 février 1855.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice ,

CH. FAIDER.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant ,
chargé temporairement du Département
des finances,*

LIEDTS.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	246,550 "
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . .	190,550 "	"	
3	Matériel.	25,000 "	"	
4	Frais d'impression de recueils statistiques	6,000 "	"	
5	Frais de route et de séjour.	6,000 "	"	
CHAPITRE II.				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	Cour de cassation. Personnel	215,000 "	5,500 "	2,415,551 "
7	— Matériel	5,250 "	"	
8	Cours d'appel. Personnel	540,100 "	28,000 "	
9	— Matériel	18,000 "	"	
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,022,095 "	18,216 "	
11	Justices de paix et tribunaux de police.	545,400 "	8,770 "	
CHAPITRE III.				
JUSTICE MILITAIRE.				
12	Cour militaire. Personnel.	16,070 "	4,255 "	55,874 "
13	— Matériel	2,000 "	"	
14	Auditeurs militaires et prévôts	29,819 "	212 "	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière	5,540 "	"	
CHAPITRE IV.				
FRAIS DE JUSTICE.				
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	570,000 "	"	596,215 "
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des proposés à la conduite des voitures cellulaires	9,800 "	16,415 "	
A REPORTER. fr.		5,252,624 "	81,546 "	5,334,170 "

POUR L'EXERCICE 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,252,624 .	81,546 .	5,315,970 .
	CHAPITRE V.			
	PALAIS DE JUSTICE.			
18	Constructions, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	55,000 .	40,000 .	75,000 .
	CHAPITRE VI.			
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.			
19.	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré. .	116,000 .	"	157,000 .
20	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation</i> . .	3,000 .	"	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Bays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays, dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs	15,300 .	"	
22	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement. . . .	2,700 .	"	
	CHAPITRE VII.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
23	Pensions civiles	10,000 .	"	26,500 .
24	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse.	11,500 .	"	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus.	2,000 .	"	
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons, se trouvant dans le même cas que ci-dessus	3,000 .	"	
	A REPORTER. fr.	5,451,124 .	121,546 .	5,552,470 .

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,431,124 .	121,346 .	5,552,470 .
	CHAPITRE VIII.			
	CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . .	511,700 .	°	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège	62,010 .	°	
29	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenus de cures	5,363,171 .	°	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo . .	594,000 .	26,000 .	
30 ^{bis}	Monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie (troisième cinquième du crédit de 450,000 francs, alloué par la loi du 21 juin 1855)	°	90,000 .	4,340,281 .
31	Culte protestant et anglican (<i>Personnel</i>)	50,576 .	°	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses	7,524 .	°	
33	Culte israélite (<i>Personnel</i>)	8,600 .	°	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . .	900 .	°	
35	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre)	8,000 .	°	
36	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses	18,000 .	°	
	CHAPITRE IX.			
	ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.			
37	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	100,000 .	°	
38	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'art. 151, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	148,000 .	°	
39	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance. — Des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents ophthalmiques, etc., etc. — Des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection des établissements d'aliénés. — Traitement du secrétaire de la commission spéciale de l'établissement de Ghcel	10,000 .	°	645,000 .
40	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisances et frais divers	2,000 .	°	
41	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	145,000 .	°	
42	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	20,000 .	°	
43	Établissement des écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	220,000 .	°	
	A REPORTER. fr.	8,500,405 .	237,346 .	8,557,751 .

POUR L'EXERCICE 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	8,500,405 »	237,546 »	8,537,751 »
	CHAPITRE X.			
	PRISONS.			
	<i>Section 1^{re}. — Service domestique.</i>			
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	1,500,000 »	500,000 »	
45	Gratifications aux détenus employés au service domestique . . .	54,000 »	»	
46	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants.	20,000 »	»	
47	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements	11,000 »	»	
48	Traitement des employés attachés au service domestique	455,000 »	»	
49	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	»	
50	Prisons. — Entretien et travaux d'amélioration des bâtiments . .	190,000 »	»	
51	Prison cellulaire de Courtrai — Complément des travaux de construction.	»	20,000 »	
52	Prison cellulaire d'Anvers. — Continuation des travaux de construction.	»	250,000 »	
53	Prison de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation . .	»	90,000 »	5,553,000
54	Prison cellulaire de Hasselt. — Premiers travaux de construction .	»	50,000 »	
55	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions	»	22,000 »	
56	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons	»	6,000 »	
57	Achat et entretien du mobilier dans les prisons	55,000 »	»	
	<i>Section 2. — Service des travaux.</i>			
58	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . .	500,000 »	»	
59	Gratifications aux détenus	170,000 »	»	
60	Frais d'impression et de bureau	5,000 »	»	
61	Traitements et tantièmes des employés.	85,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	11,115,405 »	955,546 »	12,070,751 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	11,115,405 "	955,346 "	12,070,751 "
	CHAPITRE XI.			
	FRAIS DE POLICE.			
62	Mesures de sûreté publique	58,000 "	"	58,000 "
	CHAPITRE XII.			
65	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 "	"	5,000 "
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE fr.	11,178,405 "	955,346 "	12,133,751 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 21 février 1855.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

CH. FAIDER.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé
temporairement du Département des Finances,*

LIEDTS.

(9)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Pour l'exercice 1856.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE I ^{er} .						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
1	»	Traitement du Ministre.	1	»	21,000	21,000
2	a.	— des fonctionnaires et employés.	71	»	177,400	190,550
	b.	— du concierge et des gens de service	16	»	13,150	
	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papier, livres, re- liures, etc.			11,500 »	23,000 »
5	b.	— Éclairage, chauffage de 73 foyers, pendant tout l'hiver.			6,500 »	
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles.			5,000 »	
4	»	Frais d'impression de recueils et documents statistiques				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale. . . .				
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}						fr.
CHAPITRE II.						
ORDRE JUDICIAIRE.						
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>						
		Premier président	1	14,000	14,000	220,500
		Président de chambre	1	11,000	11,000	
		Conseillers	15	9,000	135,000	
		Procureur général	1	14,000	14,000	
		Avocats généraux.	2	10,000	20,000	
		Greffier	1	5,000	5,000	
		Commis-greffier	1	3,500	3,500	
		Huissiers-audienciers	6	750	4,500	
6	»	Messagers	2	850	1,700	
		Chef de bureau pour le parquet	1	3,000	3,000	
		Employé	1	1,350	1,350	
		Messager et huissier de salle	1	850	850	
		Concierge du palais de la Cour de Cassation	1	1,100	1,100	
		Supplément au 2 ^{me} président de chambre tenant lieu de conseiller	1	2,000	2,000	
		Commis-greffier, dont la place sera supprimée en cas de vacance	1	3,500	3,500	
A REPORTER.						fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
190,550	»	190,550	190,550	»	»	
23,000	»	23,000	23,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
246,550	»	246,550	246,550	»	»	
DIFFÉRENCE. fr.				»		
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Matériel et menues dépenses de la Cour de Cassation.			
7	»	La Cour.	»	3,000	5,250
		Le parquet.	»	1,250	
		Mobilier pour la Cour de Cassation	»	1,000	
		Cours d'Appel. — Personnel.			
		Premiers présidents	3	9,000	549,100
		Présidents de chambre	5	7,000	
		Conseillers	48	6,000	
		Procureurs généraux	3	9,000	
		Premiers avocats généraux.	3	7,000	
		Deuxièmes avocats généraux	5	6,500	
		Substituts des procureurs généraux	6	5,500	
		Greffiers.	3	4,000	
8	»	Commis-greffiers	15	3,000	
		Chefs de bureau ou secrétaires des parquets	3	2,750	
		Employés	9	1,350	
		Messagers des Cours.	3	750	
		Huissiers-audienciers	11	500	
		Concierges.	1	1,000	
			2	850	
		Messagers des parquets	3	750	
		Conseillers dont le siège sera supprimé.	4	6,000	
		Conseillers mis en disponibilité avec 2/3 du traitement	1	4,000	
		Matériel des Cours.			
9	»	Cour d'appel de Bruxelles	»	5,000	18,000
		— de Gand	»	5,000	
		— de Liège	»	5,000	
		Mobilier pour les trois Cours	»	3,000	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.			
		A REPORTER. fr.			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	,	
5,250	»	5,250	5,250	«	»	
549,100	28,000	577,100	577,100	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
787,350	53,500	820,850	820,850	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.			
			NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
10	a.	TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i>				
		Présidents	4	6,000	24,000	289,080
		Vice-présidents	3	5,000	25,000	
		Juges d'instruction	8	4,660	37,280	
		Juges	21	4,000	84,000	
		Procureurs du Roi	4	6,000	24,000	
		Substituts	11	4,000	44,000	
		Greffiers.	4	2,200	8,800	
		Commis-greffiers	21	2,000	42,000	
		2 ^e CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.</i>				
		Présidents	7	5,250	36,750	288,260
		Vice-présidents	4	4,575	17,500	
		Juges d'instruction	7	4,080	28,560	
		Juges	22	5,500	77,000	
		Procureurs du Roi	7	5,250	36,750	
		Substituts	11	5,500	58,500	
		Greffiers	7	2,200	15,400	
		Commis-greffiers.	21	1,800	57,800	
		Vice-président à supprimer au tribunal de Tongres	1	4,575	4,575	a) 16,916
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	875	875	
		Places de juge supprimées aux tribunaux de Bruges et de Namur	2	5,500	7,000	
		Traitement de disponibilité à 2 juges de Tongres	2	2,555	4,666	
		3 ^e CLASSE. — <i>Audenarde, Charleroi, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.</i>				
		Présidents	8	4,650	37,200	255,655
		Vice-président.	1	5,875	5,875	
		Juges d'instruction	8	5,610	28,880	
		Juges	18	5,100	55,800	
		Procureurs du Roi	8	4,650	57,200	
		Substituts	9	5,100	27,900	
		Greffiers	8	2,200	17,600	
		Commis-greffiers.	17	1,600	27,200	
		Supplément à 1 juge du tribunal de Charleroi, venu d'Arlon	1	400	400	b) 400
		A REPORTER.			fr.	830,511

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,350	55,500	820,850	820,850	»	»	
787,350	55,500	820,850	820,850	D		a et b) Les charges temporaires portées aux litt. a et b résultent de la loi du 15 juin 1849, portant réduction du personnel de quelques tribunaux.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		REPORT.		. . . fr.	830,311
		4 ^e CLASSE. — <i>Dinant, Furnes, Huy, Marche, Neufchâteau, Nivelles et Turnhout.</i>			
		Présidents	7	4,200	29,400
		Juges d'instruction	7	3,260	22,820
		Juges	10	2,800	28,000
		Procureurs du Roi	7	4,200	29,400
		Substituts	7	2,800	19,600
		Greffiers	7	2,200	15,400
		Commis-greffiers	10	4,600	16,000
		Traitement d'attente d'un commis-greffier du tribunal supprimé de St-Hubert	1	900	900
		Traitement des secrétaires des parquets et commis des procureurs du Roi	»	»	36,000
		Greffiers de commerce à Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournay et Verviers	15	960	12,480
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.			
		Juges de paix	202	1,800	363,600
		Greffiers	202	900	181,800
		Traitement d'attente à un juge des parties cédées en 1839	1	640	640
		Traitement d'un juge de paix de Thourout, dont les fonctions ont été supprimées par la loi du 31 décem- bre 1851	1	1,800	1,800
		Traitement d'attente du greffier de la justice de paix du 3 ^e canton de Courtrai, supprimé par la loi du 31 dé- cembre 1854	1	900	900
		Supplément à un juge du tribunal d'Arlon, passé à la justice de paix de Fauvillers, avec son traitement d'ac- tivité, conformément à la loi du 15 juin 1849.	1	1,700	1,700
		Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liège	1	1,700	1,700
		Greffiers de simple police à Liège et à Tirlemont.	2	950 1,080	2,050
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1836.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1836			CREDIT alloué POUR L'EXERCICE 1835	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
787,550	55,500	820,850	820,850	»	»	
1,022,095	18,216	1,040,311	1,042,645	»	b) 2,334	a) Paiement à faire en conformité de la loi du 6 juin 1839, portant suppression du per- sonnel du tribunal de St Hubert b) La diminution de 2,334 francs provient de la mise en retraite avec pension d'un juge d'Arron qui était en disponibilité
543,400	8,770	554,170	555,970	»	c) 1,800	c) Cette diminution provient de la suppres- sion de la justice de paix du 3 ^{me} canton de Courtrai prononcée par la loi du 30 décembre 1834
2,554,845	60,486	2,415,331	2,419,465	»	4,134	
DIMINUTION			. fr	4,134		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		CHAPITRE III.					
		JUSTICE MILITAIRE.					
		COUR MILITAIRE. — <i>Personnel.</i>					
12	a.	Auditeur général	1	7,000	7,000	16,070	
		Substitut de l'auditeur général.	1	5,000	5,000		
		Commis de l'auditeur général	1	1,500	1,500		
		Huissier-audencier	1	300	300		
		Messagers.	2	750	1,500		
		Concierge.	1	770	770		
			<i>Traitements d'attente.</i>				
	b.	D'un conseiller à la haute Cour, $\frac{2}{3}$ de l'ancien traitement.	1	4,233	4,233	4,233	
			<i>Matériel.</i>				
	13	»	Matériel pour la Cour militaire.	»	»	2,000	2,000
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
14	»	Auditeurs provinciaux de 1 ^{re} classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège.	4	4,200	16,800	30,031	
		Auditeurs provinciaux de 2 ^e classe, à Bruges, Mons et Namur.	3	3,600	10,800		
		Prévôts militaires.	7	317	2,219		
		Traitement d'attente d'un prévôt dont la place est supprimée	1	212	212		
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lu- mière dont jouissent les auditeurs.	5	420	2,100	3,540	
			2	720	1,440		
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.					
		CHAPITRE IV.					
		FRAIS DE JUSTICE.					
16	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.				550,000	»
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique				20,000	»
17	»	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellu- lares.					
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.					

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1836.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1836.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1836.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
16,070	4,255	20,305	20,305	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
29,819	212	30,031	30,031	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
51,429	4,445	55,874	55,874	»	»	
DIFFÉRENCE. fr.				»		
570,000	»	570,000	570,000	»	»	
9,800	16,415	26,215	29,415	»	a) 3,200	
579,800	16,415	596,215	599,415	»	3,200	
DIMINUTION. fr.				3,200		

a) Cette réduction a lieu par suite du décès de deux exécuteurs des arrêts criminels, dont les places sont supprimées.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PALAIS DE JUSTICE.		
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
19	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> , pour laquelle il pourra être traité de gré à gré
20	»	Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation</i>
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs.
22	»	Traitement d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois, à nommer par le Gouvernement
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS ET SECOURS.		
23	»	Pensions civiles
24	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux ou à leurs veuves et enfants mineurs qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou autres établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
116,000	»	116,000	116,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
13,300	»	13,300	13,300	»	»	
2,700	»	2,700	2,700	»	»	
137,000	»	137,000	137,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		
10,000	»	a) 10,000	10,000	»	»	a) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui annexé au Budget de 1855 est inséré sous le n° 4 des Annexes. Le Département de la Justice ne conserve que la somme présumée nécessaire pour les termes des pensions, échus avant l'inscription de la pension au Département des Finances.
11,500	»	11,500	12,000	»	500	
2,000	»	2,000	1,500	b) 500	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
26,500	»	26,500	26,500	500	500	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		b) Le nombre des veuves de magistrats à se courir a diminué, tandis que le nombre des veuves d'employés a augmenté.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
CULTES.		
<i>Culte catholique.</i>		
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liège
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liège . . .
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures . .
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo . . .
30 ^{bis}	»	Troisième cinquième du crédit de 450 francs, ouvert par la loi du 21 juin 1835, pour frais de construction du monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie.
<i>Culte protestant et anglican.</i>		
31	»	Traitement des pasteurs et employés.
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.
<i>Culte israélite.</i>		
33	»	Traitement des ministres et employés
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.
<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>		
35	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Département des Finances.
36	»	Secours pour les ministres des cultes; secours aux anciens religieux et religieuses
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
511,700	»	511,700	511,700	»	»	
62,010	»	62,010	62,010	»	»	
5,365,171	»	5,365,171	5,365,171	»	»	
594,000	26,000	420,000	420,000	»	»	
»	90,000	90,000	90,000	»	»	
50,376	»	50,376	50,376	»	»	
7,524	»	7,524	7,524	»	»	
8,600	»	a) 8,600	8,600	»	»	a) Les allocations demandées pour le culte israélite seront réparties de la manière sui- vante : Au grand rabbin fr. 4,000 » Aux deux ministres officiant à Bruxelles 2,500 » Au secrétaire 400 » Frais de bureau du consistoire central 500 » Anvers. 500 » Gand . 400 » Liege . 400 » Arlon . 400 » Pour dépenses imprévues 600 » Ensemble fr. 9,500 »
900	»	900	900	»	»	
8,000	»	8,000	6,000	b) 2,000	»	b) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1854 forme l'Annexe n° 2, faisant suite à celui publié à l'appui du Budget de 1855. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois des 21 juillet 1844 et 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les termes échus avant la délivrance des brevets et l'inscription des pensions au grand-livre.
18,000	»	c) 18,000	18,000	»	»	
4,224,281	116,000	4,340,281	4,338,281	2,000	»	c) Des secours sont accordés à des ecclésias- tiques, ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse.
DIFFÉRENCE EN PLUS. fr.				2,000		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.		
37	"	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est in- connu.
38	"	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets in- digents, dans le cas de l'art. 151, n° 47, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Dépar- tement de la Guerre
39	"	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, etc.; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance; des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale des établissements pour aliénés, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement; traitement du secrétaire de la commission permanente et du secrétaire de la commission d'in- spection de l'établissement de Gheel. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1 ^{er} mai 1851)
40	"	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
41	"	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces
42	"	Subsides pour le patronage des condamnés libérés
43	"	Établissement des écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
PRISONS.		
SECTION PREMIÈRE. — Service domestique.		
44	"	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus
45	"	Gratifications aux détenus employés au service domestique.
46	"	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants
47	"	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonc- tionnaires et employés des mêmes établissements
48	"	Traitement des employés attachés au service domestique
49	"	Frais d'impression et de bureau
50	"	Prisons. — Entretien et amélioration des bâtiments.
51	"	Prison cellulaire de Courtrai. — Complément du prix des travaux de construction
52	"	— d'Anvers. — Continuation des travaux de construction
53	"	Maison de sûreté de Bruges. — Continuation des travaux d'appropriation
54	"	Prison cellulaire de Hasselt. — Premiers travaux de construction
		A REPORTER. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
148,000	»	148,000	148,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
145,000	»	145,000	145,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
220,000	»	220,000	185,000	a) 35,000	»	a) Voir annexes n° 3, relatives à l'emploi du crédit demandé pour Ruysselede.
645,000	»	645,000	610,000	35,000	»	
AUGMENTATION. fr.				35,000		
1,300,000	500,000	1,600,000	1,500,000	b) 300,000	»	b) Cette augmentation est demandée en prévision du maintien probable du prix des denrées alimentaires.
34,000	»	34,000	34,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
435,000	»	435,000	435,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
190,000	»	190,000				
»	20,000	20,000				
»	250,000	250,000	c) 380,000	»	»	c) Jusqu'ici il n'y avait qu'un seul article pour les constructions. C'est à la demande de la Cour des Comptes que des subdivisions sont établies, ainsi que cela se pratique pour les Travaux publics. Le montant des allocations demandées pour 1856 est d'ailleurs égal au chiffre de l'allocation de 1855.
»	90,000	90,000				
»	50,000	50,000				
2,000,000	690,000	2,690,000	2,590,000	300,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
55	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions
56	»	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons.
57	»	Entretien du mobilier dans les prisons, et achats nouveaux
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. fr.
		SECTION DEUXIÈME. — Service des travaux.
58	»	Achats de matières premières et ingrédients pour la fabrication
59	»	Gratifications aux détenus
60	»	Frais d'impression et de bureau
61	»	Traitement et tantièmes des employés
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
62	»	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
63	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION	DIMINUTION	
2,000,000	690,000	2,690,000	2,390,000	300,000	»	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
»	6,000	6,000	6,000	»	»	
55,000	»	55,000	55,000	»	»	
2,053,000	718,000	2,773,000	2,473,000	300,000	»	
500,000	»	500,000	570,000	»	a) 70,000	a) Cette réduction de 70,000 francs peut être opérée par suite de l'extension donnée dans les prisons à la fabrication des tissus destinés à l'exportation et pour laquelle un crédit spécial sera demandé. b) Cette augmentation de 5,000 francs est nécessaire par suite de l'adoption de diverses mesures tendant à accroître l'activité des ateliers, notamment par l'introduction du travail à la lumière. Elle deviendrait inutile par l'adoption du projet d'arrêté qui supprime la part affectée à l'argent de poche dans les gratifications accordées aux femmes détenues dans la prison pénitentiaire de Namur. c) Voir le compte des opérations et des travaux pendant l'année 1855, annexes nos 4 et 5. Au surplus les allocations pour le service des travaux ne constituent que des avances.
170,000	»	170,000	165,000	b) 5,000	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
85,000	»	85,000	85,000	»	»	
760,000	»	c) 760,000	825,000	5,000	70,000	
2,813,000	718,000	3,533,000	3,298,000	305,000	70,000	
AUGMENTATION. .			fr.	235,000		
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	10	Administration centrale
II.	ib.	Ordre judiciaire
III.	18	Justice militaire
IV.	ib.	Frais de justice
V.	20	Palais de justice
VI.	ib.	Publications officielles
VII.	ib.	Pensions et secours
VIII.	22	Cultes
IX.	24	Établissements de bienfaisance
X.	ib.	Prisons
XI.	26	Frais de police générale.
XII.	ib.	Dépenses imprévues
		TOTAUX. fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1856.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1855.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
246,550 »	»	246,550 »	246,550 »	»	»	
2,354,845 »	60,486 »	2,415,331 »	2,419,465 »	»	4,134 »	
51,429 »	4,445 »	55,874 »	55,874 »	»	»	
579,800 »	16,415 »	596,215 »	599,415 »	»	3,200 »	
55,000 »	40,000 »	75,000 »	75,000 »	»	»	
157,000 »	»	157,000 »	157,000 »	»	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
4,224,281 »	116,000 »	4,340,281 »	4,358,281 »	2,000 »	»	
645,000 »	»	645,000 »	610,000 »	55,000 »	»	
2,815,000 »	718,000 »	3,533,000 »	3,298,000 »	255,000 »	»	
58,000 »	»	58,000 »	58,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
11,178,405 »	955,546 »	12,135,751 »	11,869,085 »	272,000 »	7,554 »	
DIFFÉRENCE EN PLUS. fr.				264,666 »		

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordées à des magistrats, fonctionnaires et employés

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Schuermans, R.	Malines, 5 octobre 1775 .	Greffier de la justice de paix du canton de Duffel.	30 juillet 1853
2	Le Poivre, A.-J.	Sirault, 7 mars 1778 . .	Juge de paix du canton de Lens .	31 août 1853.
3	Dauwe, J.-B.	Gand, 29 mai 1802 . . .	Gardien de 2 ^e classe à la maison de force de Gand.	30 septembre 1853.
4	De Borman, A.-F.-J. . . .	Brée, 15 mai 1807 . . .	Juge de paix du canton de Brée .	31 mai 1853.
5	Deckers, J.-J.	Restelt, 10 octobre 1780 .	Gardien de 1 ^{re} classe à la maison de correction de St-Bernard.	31 octobre 1853.
6	Lochet, F.	Bruxelles, 28 avril 1804 .	Gardien de 2 ^e classe à la maison de force de Gand.	31 août 1853.
7	Schuerwegen, G.	Schelle, 22 mars 1791 . .	Gardien de 2 ^e classe à la maison de correction de St-Bernard.	30 novembre 1853.
8	Lenaerts, L.	Esloo, 9 août 1795. . . .	Gardien de 2 ^e classe à la maison de sûreté de Mons.	30 août 1853.
9	Coryn, A.	Gand, 9 janvier 1785 . . .	Portier à la maison de force de Gand.	31 octobre 1853.
10	Demarbaix, H.-F.-J. . . .	Mons, 17 avril 1801 . . .	Greffier de la justice de paix à Mons.	30 avril 1854.
11	Vervloet, J.	Bonheyden, 17 nov. 1799.	1 ^{er} commis à la maison de correc- tion de St-Bernard.	30 avril 1854.
12	Jacques, F.	Arsdorff, 13 novem. 1784.	Juge au tribunal de 1 ^{re} instance à Arlon.	31 mai 1854.
13	Binamé, P.-J.-A.	Evrehailles, 20 juin 1798 .	Juge au tribunal de 1 ^{re} instance à Dinant.	31 mars 1854
14	Geeraerts, J.-D.	Heyst-op-den-Bergh, 18 juillet 1776.	Greffier de la justice de paix à Heyst-op-den-Bergh.	31 décembre 1853
15	Jouret, J.-V.	Lessines, 28 juillet 1805 .	Juge de paix du canton d'Alost. .	30 janvier 1854.
16	Leunckens, J.-B.-L.-M. . .	Alost, 20 décembre 1784 .	Greffier du tribunal de Termonde.	30 novembre 1851
17	Secliger, J.-C.-J.	Durbuy, 16 mars 1787. . .	Greffier de la justice de paix de Durbuy.	30 septembre 1854.
18	Lavaut, J.-J.	Gand, 9 juillet 1787. . . .	Surveillant à la maison de force de Gand.	31 août 1854.
19	De Brée, J.-B.	Courtrai, 9 mars 1803. . .	Gardien de 2 ^e classe à la prison de Malines.	31 août 1854.
20	Van Antwerpen, P.-J. . . .	Contich, 5 octobre 1793 . .	Gardien de 2 ^e classe à celle de St- Bernard.	31 août 1854.
21	Charlier, D.-F.-A.	Bruges, 15 octobre 1798 .	Commis-greffier du tribunal de Bruges.	31 août 1854.
22	Barthels, L.-L.-H.	Bilsen, 3 juillet 1778 . . .	Greffier de la justice de paix du canton de Bilsen.	31 octobre 1854.
23	Demeyer, B.	Oostacker, 4 mars 1802 . .	Portier à la maison pénitentiaire de St-Hubert.	31 octobre 1854.
24	De Blauwe, F.-C.	Wevelghem, 4 décembre 1798.	Greffier de la justice de paix du 5 ^e canton de Courtrai.	30 septembre 1854.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

ressortissant au Ministère de la Justice, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1854.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Âge avancé	50	4	1,050 "	700 "	
Id.	41	1	2,500 "	1,455 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	50	2	925 "	447 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Hasselt.	22	5	1,950 "	667 "	
Âge avancé	58	3	1,075 "	632 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	17	10	925 "	255 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	17	8	925 "	251 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	11	9	925 "	175 "	
Âge avancé	40	9	1,075 "	675 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Mons.	25	6	2,600 "	940 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	50	11	2,024 "	962 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	25	9	3,500 "	1,386 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruxelles.	25	2	2,800 "	997 "	
Âge avancé	55	9	1,150 "	766 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	22	2	3,500 "	1,125 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	19	1	5,700 "	1,086 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	10	4	1,000 "	175 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Gand.	24	7	1,038 "	392 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	19	3	925 "	275 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Anvers.	20	11	925 "	297 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	21	10	1,800 "	604 "	
Âge avancé	42	9	1,100 "	725 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Arlon.	29	4	1,075 "	485 "	
Infirmités constatées par la commission des pensions à Bruges.	22	5	1,400 "	479 "	
TOTAL des 24 pensions.				15,941 "	

Il y avait à servir au 1^{er} janvier 1854. 124 pensions montant à fr. 115,667 "

Inscrites en 1854. 24 pensions montant à fr. 15,941 "

Éteintes en 1854. 12 — — 8,805 "

Augmentation 12 — — 7,158 " 12 — — 7,158 "

Reste à servir au 1^{er} janvier 1855 136 — — 122,805 "

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques,

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Mullier, J.-B.-E.	Reckem, 3 février 1788. .	Vicaire à Comines.	31 août 1855.
2	Renard, J.-N.	Warneton, 4 avril 1808. .	Id. id.	30 novembre 1852. . .
3	Kerp, G.	Grubbenvorst, 10 avril 1787.	Id. à Exel	30 mars 1855
4	Goos, N.	Longwilly, 21 janvier 1780.	Desservant à Cowan	31 août 1855.
5	Nyssen, J.-M.-L.-J. . . .	Aubel, 23 décembre 1804.	Chapelain à Mont-sous-Dison .	31 octobre 1853. . . .
6	Pruniaux, J.-J.	Charleroi, 19 mars 1771.	Desservant à Tournay	30 septembre 1855. . .
7	Boucqey, L.-J.	Poperinghe, 15 mars 1788.	Id. à Reninghelst	30 novembre 1853. . .
8	Willemyns, F.-X.	Roulers, 17 octobre 1795.	Id. à Nieuwenmunster . .	30 septembre 1853. . .
9	Caris, L.-J.	Maeseyek, 15 février 1795.	Vicaire à Liège.	31 janvier 1855. . . .
10	Wancour, P.-J.	Moorslede, 27 nov. 1795.	Desservant à Wenduyne. . . .	31 août 1855.
11	Van Lerberghe, P.-P. . . .	Gand, 17 juin 1799. . . .	Id. à Iedeberg	31 août 1852.
12	Frippiat, J.-F.-J.	Jovet, 9 mai 1806	Id. à Gesve	30 septembre 1853. . .
13	Huart, A.-F.-J.	Charleroi, 20 janvier 1802.	Id. à Wasmuël	30 juin 1855.
14	Pirsoul, J.-L.	St-Croix-lez-Namur, 28 avril 1789.	Vicaire à Namur	31 décembre 1855. . . .
15	Legrand, C.-J.	Binche, 5 septembre 1794.	Desservant à Wandrez	30 janvier 1854.
16	Dubrulle, J.-B.-F.-J. . .	Soignies, 24 juillet 1798.	Id. à Joncret	31 mars 1854
17	Goblet, J.-J.	Aubel, 29 juillet 1778 . .	Curé primaire à Waremme. . .	30 juin 1854.
18	Genin, H.-F.	Vissoile, 21 décemb. 1792.	Desservant à Oppagne	30 décembre 1855. . . .
19	De Bolle, J.	Haultert, 15 janvier 1789.	Id. à Sulsike	30 septembre 1853. . .
20	Schaeys, N.	Aerschot, 9 mars 1804. .	Vicaire à Tremeloo	30 décembre 1855. . . .
21	Cordier, F.-J.	Outreppe, 24 mars 1811.	Desservant à Mesvin	30 juillet 1855.
22	Vandevelde, P.-F.	Nederbrakel, 22 déc. 1803.	Vicaire à Pouques	31 mars 1852

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1854.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen des 3 dernières années de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES	Observations.
	ANS.	MOIS.			
Âge avancé	40	1	fr. c. 787 50	fr. c. 787	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Bruges.	15	8	500	273	
Id. id. de Hasselt.	30	•	500	333	
Id. id. d'Arlon.	35	10	787 50	678	
Id. id. de Liège.	25	1	787 50	492	
Âge avancé	58	•	787 50	787	
Id.	42	5	787 50	787	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Bruges.	52	10	787 50	500	
Id. id. de Liège.	51	9	500	362	
Id. id. de Bruges.	50	5	787 50	531	
Id. id. de Gand.	26	10	787 50	504	
Id. id. de Namur.	19	9	787 50	457	
Id. id. de Mons.	19	3	787 50	454	
Âge avancé	40	10	500	500	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Mons.	37	10	787 50	730	
Id. id. id.	51	1	787 50	553	
Âge avancé	50	1	1,865	1,865	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} d'Arlon.	35	3	787 50	662	
Id. id. de Gand.	31	10	787 50	573	
Id. id. de Bruxelles.	28	10	500	328	
Id. id. de Mons.	19	1	787 50	453	
Id. id. de Gand.	14	9	500	269	
				12,977	

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'ORDRE.	NOMS.	LIEU ET DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
23	Cassieman, A.-B.	Enghien, 22 février 1789.	Vicaire à Bievre	31 août 1854.
24	Van Beselaere, C.-B. . . .	Roulers, 14 juin 1789 . . .	Curé à Bruges	Id.
25	Neyens, P.-J.	Brée, 17 février 1802 . . .	Desservant à Lanaeken	31 décembre 1855 . . .
26	Saussy, J.-B.	Bellefontaine, 11 nov. 1807.	Id. à Assenois.	30 novembre 1853 . . .
27	De Conninck, F.	Thielt, 14 mai 1789. . . .	Id. à Vichte	30 septembre 1854. . .
28	Truyens, L.	Ibixem, 6 juillet 1776 . . .	Id. à Kieseghem.	30 juin 1854.
29	Saks, J.-N.	Gradetz, 1787.	Ministre officiant de la communauté israélite à Bruxelles.	Id
30	Henri, P.	Tintigny, 12 février 1792.	Professeur de religion au séminaire épiscopal.	30 septembre 1854. . .
31	De Fresne, C.-J.	Berzée, 8 avril 1790. . . .	Chanoine titulaire de la cathédrale de Namur.	31 août 1854.
32	Manigal, C.-J.-A.	Froid-Chapelle, 15 janvier 1790.	Desservant à Bauwels.	30 septembre 1854. . .
33	Thiry, J.-A.	Cherain, 20 août 1796 . . .	Curé desservant à Falmignoul .	30 juin 1854.
34	Dubois, E.-J.	Namur, 18 février 1807. . .	Desservant à Émines	30 septembre 1854. . .
35	Van Westervelde, J. . . .	Cortemarck, 14 fév. 1788.	Id. à Bruges	Id.
36	Delehouzé, H.-J.-P. . . .	Mourcourt, 30 avril 1795.	Curé de 2 ^e classe à Lens. . . .	30 juillet 1854
37	Fallas, D.-J.	Bertrée, 20 janvier 1795. . .	Desservant à Boëlhe	30 mars 1854.
38	Coopmans, J.-B.	Blerick, 2 mars 1795 . . .	Id. à Weyer	30 juillet 1854

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE.		TRAITEMENT moyen DES 5 DERNIÈRES ANNÉES de service.	MONTANT des PENSIONS ALLOUÉES.	Observations.
	ANS.	MOIS.			
			REPORT.	12,977 °	
Âge avancé	41	5	fr. c. 787 50	787 °	
Id.	41	1	2,047 50	2,047 °	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Hasselt.	28	5	787 50	518 °	
Id. id. d'Arlon.	18	11	787 50	452 °	
Âge avancé	40	1	787 50	787 °	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Bruxelles.	36	5	787 50	693 °	
Âge avancé	51	3	1,250 °	600 °	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Namur.	38	°	1,100 °	1,026 °	
Id. id. id.	41	4	2,028 50	2,028 °	
Id. id. de Mons	40	1	787 50	787 °	
Id. id. de Namur.	35	°	787 50	605 °	
Id. id. id.	22	5	787 50	474 °	
Âge avancé	40	1	787 50	787 °	
Infirmités constatées par la comm ^{ne} de Mons	57	9	1,565 °	1,262 °	
Id. id. de Liège	26	8	787 50	505 °	
Id. id. de Hasselt.	24	5	787 50	488 °	
38 pensions, montant à fr.				26,814 °	

Il y avait à servir au 1 ^{er} janvier 1854.	186 pensions, montant à fr.	105,912 °
Inscrites en 1854.	38 pensions, montant à fr.	26,814 °
Éteintes en 1854.	16 — —	12,104 °
Augmentation.	22 — —	14,710 °
Reste à servir au 1 ^{er} janvier 1855.	208 — —	120,622 °

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 3.

ÉCOLES DE RÉFORME DE RUYSSSELEDE ET DE BEERNEM.

L'allocation demandée pour faire face aux dépenses des écoles de réforme pendant l'exercice de 1856, s'élève à fr. 220,000; elle dépasse de fr. 35,000 l'allocation portée de ce chef au Budget de 1855.

Cette augmentation est basée d'abord sur le développement qui pourra être donné aux écoles de réforme en 1856. Par l'érection d'un bâtiment supplémentaire, la population de l'établissement de Ruyssselede, qui avait été limitée jusqu'ici à 500 colons, pourra être portée à 620. Les deux écoles pourront contenir 900 enfants, tandis que le Budget de 1855 n'a été calculé que pour une population de 780.

L'extension donnée à la culture qui, en 1856, embrassera sans doute 200 hectares, exige l'augmentation du fonds roulant destiné à couvrir les frais de l'exploitation agricole, dont les produits sont portés en recette et versés dans la caisse de l'État.

Les dépenses, de même que les recettes, sont spécifiées dans l'annexe n° I. Les premières sont balancées par les secondes, de sorte que l'allocation de fr. 220,000 portée au Budget n'est, à proprement parler, qu'une avance destinée à être remboursée intégralement au trésor.

L'annexe n° II indique les traitements et les émoluments alloués aux fonctionnaires, employés et autres agents attachés aux écoles de réforme.

L'annexe n° III spécifie les recettes opérées au profit du trésor public du chef des écoles de réforme, pendant les années 1850 à 1854 inclusivement, recettes qui ont servi à rembourser en partie les allocations portées, pendant ces mêmes années, au Budget du Département de la Justice, pour lesdits établissements.

I.

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1856.

A. DÉPENSES.

1° *Personnel.* — Traitements, émoluments et ménage des employés ⁽¹⁾ fr. 43,383 »

(1) Traitements et salaires. fr. 30,000 »
Émoluments, costume, nourriture. . . . 13,383 »

TOTAL. fr. 43,383 »

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

REPORT.	fr.	43,383	»
2° <i>Entretien des colons.</i> — Nourriture, habillement, coucher, chauffage, éclairage, blanchissage, etc.			
620 colons en moyenne, à Ruysselede et dans les fermes détachées.			
280 — à Beernem.			
900 en moyenne 328,500 journées à 35 centimes.	fr.	114,975	»
3° <i>Matériel.</i> — Bureau, infirmerie, exercice du culte, écoles, bibliothèque, ateliers, frais de route des membres du comité et des fonctionnaires et employés; entretien et réparation des bâtiments et du mobilier		50,000	»
4° Fonds roulant pour l'exploitation agricole et l'achat de matières premières pour les ateliers, etc.		30,000	»
5° Dépenses extraordinaires et imprévues		1,642	»
TOTAL.	fr.	220,000	»

B. RECETTES.

1° Remboursement par l'administration des prisons des frais d'entretien de 400 enfants (300 garçons et 100 filles) acquittés du chef de mendicité et de vagabondage, mais retenus pour être élevés jusqu'à un âge déterminé, 146,000 journées à 60 centimes	fr.	87,600	»
2° Remboursement par l'administration des prisons de 100 trousses, à 32 francs.		3,200	»
3° Remboursement par les communes du domicile de secours, des frais d'entretien de 500 enfants indigents, admis à la suite d'une condamnation, ou volontairement, 182,500 journées à 40 centimes		73,000	»
4° Produit de l'exploitation agricole et des ateliers, recettes diverses.		56,200	»
TOTAL DES RECETTES.	fr.	220,000	»

BALANCE. {	DÉPENSES.	fr.	220,000	»
	RECETTES.		220,000	»

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

II.

ÉTAT PRODUIT A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1856.

A. PERSONNEL.

1 directeur	fr.	5,500	»
1 aumônier		2,000	»
1 médecin		1,200	»
1 préposé à la comptabilité		1,600	»
2 commis-adjoints, à 800 francs		1,600	»
1 magasinier-dépensier		600	»
2 instituteurs, à 800 francs		1,600	»
1 chef de culture		800	»
1 surveillant en chef		1,000	»
(¹) 10 surveillants, à 550 francs		5,500	»
2 candidats-surveillants, à 300 francs		600	»
9 sœurs surveillantes pour l'école de Beernem, à 300 francs		2,700	»
TOTAL. 32	Fr.	24,700	»

B SALAIRES.

1 jardinier	fr.	400	»
5 ouvriers respectivement préposés aux attelages, aux éta- bles, aux écuries, à la culture, etc., à 200 francs		1,000	»
1 meunier-boulangier		300	»
1 ménagère à la ferme		200	»
1 cuisinière pour le ménage des employés		200	»
1 ouvrier mécanicien		400	»
3 ouvriers, forgeron, menuisier et cordonnier, à 2 francs par jour de travail		1,800	»
Salaire des ouvriers agricoles auxiliaires		1,000	»
TOTAL. 13	Fr.	5,300	»

C. ÉMOLUMENTS, NOURRITURE, COSTUME.

Uniformes de 13 surveillants et candidats surveillants et du chef de la ferme, à 50 francs	fr.	700	»
Costume de 10 ouvriers à 20 francs		200	»
Nourriture, etc., de 21 employés à 1 franc par tête et par jour		7,665	»
— de 9 sœurs surveillantes, à 80 centimes		2,628	»
— de 10 ouvriers à 60 centimes		2,190	»
TOTAL.	fr.	15,383	»

(¹) La création de deux fermes détachées rend indispensable la nomination de deux nouveaux surveillants.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

RÉCAPITULATION.

A. Traitements fixes (23 employés et 9 sœurs surveillantes) . . fr.	24,700	»
B. Salaires (ouvriers divers)	5,300	»
C. Émoluments, nourriture, costume	15,585	»
TOTAL. fr.	45,585	»

III.

ÉTAT INDICATIF DES RECETTES OPÉRÉES EN FAVEUR DU TRÉSOR PUBLIC,
pendant les années 1850 à 1854 inclus.

NOMBRE D'ORDRE.	LIBELLÉ DES RECETTES.	ANNÉES				
		1850.	1851.	1852.	1853.	1854.
1	Pour journées d'entretien dues par l'administration des prisons du chef des colons acquittés et retenus par application de l'art. 66 du Code pénal.	17,982 60	25,259 »	51,090 20	41,250 20	65,954 40
2	Pour trousseaux délivrés aux mêmes colons et également dus par l'administration des prisons, à raison de 52 francs par trousseau.	852 »	1,856 »	2,016 »	5,077 »	3,252 »
3	Montant des frais d'entretien des enfants indigents, mendiants et vagabonds, à charge des communes du domicile de secours.	12,175 92	40,975 25	47,115 25	59,594 48	44,654 80
4	Montant des frais d'entretien tombant à charge du Département de la Justice, administration centrale de bienfaisance.	158 70	197 22	455 60	592 »	679 60
5	Montant des frais d'entretien à charge de divers hospices civils et bureaux de bienfaisance.	»	544 80	1,609 60	5,168 »	3,011 20
6	Montant des frais d'entretien à charge des comités de patronage.	»	110 80	546 »	966 »	666 »
7	Montant des frais d'entretien, payés par des particuliers.	»	59 20	288 28	488 70	765 20
8	Montant des frais d'entretien des colons, dont le domicile de secours est en contestation.	»	1,048 66	1,037 20	800 40	1,655 60
9	Recettes diverses, ventes de bois, d'animaux, produits divers.	1,411 »	5,778 87	6,022 21	5,645 25	7,155 »
	TOTAUX. . . . fr.	52,558 22	75,609 80	90,778 54	96,560 05	127,709 80

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 4.

DOIT.

COMPTE GÉNÉRAL des dépenses faites pour l'entretien des

NOMBRE D'ORDRE.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.
1	Retenues restant à opérer.	462 30	.
2	Objets d'habillement pour détenus valides	31,337 75	38,179 01
3	Objets de coucher pour détenus valides	23,708 44	29,796 85
4	Objets d'habillement et de coucher pour malades	6,937 04	12,919 11
5	— — pour employés.	2,387 25	1,435 01
6	Articles d'alimentation et en consommation	35,116 09	14,140 72
7	Médicaments.	1,824 87	840 75
8	Imprimés et articles de bureau	1,166 13	740 24
9	Mobilier	86,445 15	98,507 09
10	Articles divers	588 13	1,874 62
11	Frais d'entretien, d'habillement, de coucher et de nourriture	200,053 99	156,392 26
12	Gratifications aux détenus attachés au service intérieur	5,782 05	5,402 28
13	Frais d'habillement et de coucher des employés	3,956 67	1,737 94
14	Frais de voyage des commissions administratives et des employés.	115 80	1,483 95
15	Frais d'impression et articles de bureau	750 52	902 43
16	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments	10,808 07	33,419 94
17	Entretien du mobilier et achat de meubles	4,032 71	2,583 15
18	Traitement des employés.	65,104 93	49,372 .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

détenus dans les maisons centrales, pendant l'exercice 1855.

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
S ^t -BERNARD. — Correctionnels.	A L O S T. — Militaires.	N A M U R. — Femmes.	S-HUBERT. — Jeunes délinquants.	Des INVENTAIRES au 1 ^{er} janvier.	DES ACHATS.	DES FRAIS de GESTION.	
•	14 20	46 99	•	523 49			
82,503 82	31,450 96	16,602 09	14,888 05	214,641 68			
42,420 98	24,408 35	2,666 75	6,973 54	150,064 89			
17,314 95	11,148 95	5,312 56	2,525 98	56,158 57			
551 27	1,352 09	568 60	775 40	7,070 52			
15,202 72	11,009 08	9,195 88	8,977 66	95,733 95			974,982 21
2,971 13	1,468 21	•	248 07	7,353 05			
957 05	537 16	548 44	555 •	4,104 02			
71,215 30	48,553 89	54,001 79	97,209 95	455,713 24			
2,650 90	522 21	45 92	137 24	5,619 02			
254,012 19	136,601 50	88,894 45	67,907 76	•	884,761 95		
8,697 75	4,757 84	1,585 15	•	•	26,025 97		
3,726 87	1,451 25	565 55	225 20	•	11,459 28		
2,268 •	548 •	•	583 •	•	4,708 75		1,019,605 01
1,187 95	708 55	587 79	183 92	•	4,120 96		
20,249 51	2,954 55	5,051 22	5,769 58	•	78,215 57		
1,620 89	596 07	561 10	1,025 65	•	10,284 55		
55,024 32	38,508 03	50,656 49	19,858 52	•	•	258,504 00	258,504 09
							2,252,951 31
BALANCE							16,070 51
TOTAL							2,269,021 82

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉ		
		GAND.	VILVORDE.	
		Travaux forcés.	Reclusionnaires.	
1	Frais d'habillement des détenus valides	11,891 11	11,080 96	
2	— de coucher —	4,850 15	4,153 55	
3	— d'habillement et de coucher des malades	1,160 29	1,034 49	
4	— d'alimentation des détenus valides	116,176 58	72,986 40	
5	— — — malades	12,180 33	10,951 70	
6	— de lessivage	2,749 08	3,569 87	
7	— de chauffage	2,209 70	2,533 29	
8	— d'éclairage	3,071 49	4,315 19	
9	— de propreté des locaux	2,205 42	4,085 90	
10	— de médicaments	2,085 07	2,274 74	
11	— d'instruction	757 70	1,100 91	
12	— du culte	294 50	422 52	
13	— d'entretien du mobilier	5,147 55	2,588 34	
14	— — des bâtiments	10,561 42	53,645 01	
15	— de bureau	789 11	1,054 76	
16	— de gestion	67,544 79	52,844 51	
17	— de constructions nouvelles	"	"	
18	Fournitures d'objets mobiliers aux diverses prisons	1,274 05	88 "	
19	— d'alimentation —	25,222 11	20,451 59	
20	— d'habillement et de coucher aux diverses prisons	"	"	
21	— — — pour employés	4,717 16	"	
22	— de médicaments et d'aliments à la garnison	"	"	
23	— d'objets divers à la cantine	9,922 09	10,257 53	
24	— diverses au service des travaux de l'établissement	455 15	"	
25	Ventes d'objets mis au rebut	100 80	18 48	
26	— de résidus	277 45	285 74	
27	— des vidanges	2,000 "	226 28	
28	— d'objets provenant de l'exploitation agricole	"	"	
29	Bénéfice sur les objets vendus à la cantine	2,745 26	1,047 42	
30	Retenues faites aux gardiens	241 59	91 17	
31	— — détenus	265 99	171 32	
32	Recettes accidentelles	41 01	"	
	A REPORTER.			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

AVOIR.

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
S ^r -BERNARD. Correctionnels.	A L O S T. Militaires.	N A M U R. Femmes	S ^r -HUBERT. Jeunes délinquants.	Des DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	Des PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
25,025 10	15,801 95	8,501 50	10,970 95	81,260 75			
10,281 48	4,740 51	1,578 28	2,421 86	28,014 79			
1,271 85	1,606 94	586 14	485 02	6,142 73			
156,740 62	88,318 55	58,238 28	58,168 72	530,658 13			
9,661 06	8,552 74	5,502 92	4,713 84	51,562 50			
2,056 06	2,013 72	1,450 55	799 42	14,239 50			
1,911 72	1,953 15	1,426 49	1,661 85	11,496 16			
5,137 11	4,045 81	5,454 05	1,524 01	22,247 64			
5,555 17	2,868 85	2,065 32	487 11	17,567 77	.	.	1,154,541 69
3,700 20	796 38	651 .	1,214 08	10,750 47			
583 05	1,027 45	566 77	462 65	4,478 47			
721 44	566 47	280 13	285 90	2,570 85			
2,809 54	1,712 85	502 70	4,872 10	15,455 14			
14,070 70	5,041 98	5,025 67	5,776 58	72,126 56			
2,009 47	956 10	645 25	420 10	5,944 77			
61,506 61	40,840 57	30,028 41	21,430 07	274,012 56			
6,066 21	.	.	.	6,066 21			
.	.	15 90	548 40	.	1,726 44		
7,050 58	.	5,464 56	454 54	.	57,542 98		
6,714 44	.	90 81	.	.	6,805 25		
.	.	.	.	.	4,717 16		
167 02	596 90	.	.	.	763 92		
25,736 80	11,562 04	.	.	.	57,479 56		
6,676 55	165 64	.	2,358 21	.	9,655 53	.	
.	2,621 50	.	.	.	2,740 78	.	162,184 35
45 .	714 91	872 52	10 .	.	2,205 60		
4,051 .	.	.	.	.	6,277 28		
1,631 87	.	.	.	.	1,631 87		
2,573 69	921 90	.	.	.	7,288 27		
.	.	.	.	.	352 56		
264 72	31 04	206 26	14 86	.	955 09		
4 23	.	2,017 .	.	.	2,062 24		
.....							1,516,526 02

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. Travaux forcés.	VILVORDE. Reclusionnaires.
	REPORT.		
33	Retenues restant à opérer.	222 30	*
34	Objets d'habillement pour détenus valides	39,978 17	31,860 45
35	— de coucher — —	20,172 .	26,583 68
36	— d'habillement et de coucher pour malades	10,447 50	12,220 08
37	— — — pour employés	2,006 70	1,458 01
38	Articles d'alimentation et de consommation	52,074 65	15,045 85
39	Médicaments	1,760 21	1,073 67
40	Imprimés et articles de bureau	1,067 21	778 81
41	Mobilier et armement	85,877 52	100,171 19
42	Articles divers	613 82	1,142 55
	TOTAL.		

AVOIR (SUITE).

[illegible]

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

COMPTE GÉNÉRAL des travaux exécutés

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND.	VILVORDE.	St-BERNARD.
		— Travaux forcés.	— Reclusionnaires.	— Correctionnels.
1	Matières premières, ingrédients, etc.	255,955 86	101,352 85	361,455 42
2	Matériaux de construction	10,612 55	7,501 53	24,978 65
3	Objets divers	10,588 10	2,094 05	12,456 90
4	— fabriqués	131,868 69	50,576 40	248,214 55
5	— confectionnés	50,450 50	51,628 14	61,911 81
6	Mobilier, outils et ustensiles	54,134 15	59,880 00	66,474 35
7	Matières premières, ingrédients, etc.	184,740 94	124,816 17	574,933 40
8	Matériaux de construction	26,400 61	58,098 51	54,757 08
9	Frais de blanchiment de toiles	8,092 86	1,825 88	•
10	Frais d'impression et de bureau	370 •	275 97	570 66
11	Objets divers	•	2,032 14	24,264 17
12	— mobiliers, outils et ustensils.	•	•	4,456 05
13	— Dépenses diverses	4,963 21	742 53	42,414 62
14	Gratifications payées aux détenus	20,508 00	22,873 43	57,699 05
15	Traitement et tantième des employés	•	•	•

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N ^U MÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND.	VILVORDE.	S ^T -BERNARD.
		Travaux forcés.	Reclusionnaires.	Correctionnels.
1	Fournitures aux prisons, entretien des détenus	51,613 04	11,665 12	58,806 70
2	— d'objets d'habillement et de coucher pour employés	1,869 77	1,461 88	352 20
3	— d'articles de bureau au service intérieur	125 51	148 06	89 11
4	Travaux de construction, réparations, etc., aux bâtiments	11,580 31	52,355 79	15,125 37
5	Fournitures et travaux de réparations au mobilier	4,547 45	5,157 91	1,997 75
6	— diverses au service de transport des détenus	158 54	"	"
7	— faites aux services des travaux des autres prisons	12,454 04	7,966 55	37,919 37
8	— faites au Département de la Justice	"	55 76	"
9	— diverses pour compte des employés	"	80 08	150 35
10	Retenues diverses	"	541 87	"
11	Ventes faites aux détenus présents et libérés	"	"	257 18
12	— à des établissements de bienfaisance	14,214 75	725 70	"
13	Journées de détenus pour compte d'entrepreneurs particuliers	"	"	105 50
14	Frais de transport indûment portés au 2 ^e semestre 1852	"	15 12	"
15	Tissage à façon, de toile pour St-Bernard	"	9,477 "	"
16	Fournitures d'effets d'habillement au Département de la Guerre	107,855 74	90,091 14	27,053 12
17	Façon d'effets d'habillement et de chaussure pour l'armée	"	"	"
18	Fournitures d'effets d'habillement pour la gendarmerie	1,746 56	5,220 43	364 56
19	— de toile au Département des Finances	"	"	7,195 92
20	— — pour l'exportation à la commission à Anvers	"	"	751,645 90
21	— diverses à des administrations communales, etc.	669 55	"	293 84
22	— de fils de lin au service des travaux des autres prisons	"	"	"
23	Travail à façon pour compte d'entrepreneurs particuliers	"	7,538 02	282 56
24	Fournitures diverses et journées de détenus à divers entrepreneurs	1,990 02	620 55	112 56
25	Confection et réparations diverses pour compte d'employés	"	535 58	528 24
26	Fournitures d'effets d'habillement aux détenus présents et libérés	751 40	2,158 75	5,590 95
27	Masses de réserve de détenus décédés, non réclamées	7 84	"	370 80
28	Recettes accidentelles	" 40	"	170 72
29	Vente de déchets et d'objets mis au rebut	524 54	569 63	"
30	Retenues diverses	891 19	5,531 91	2,251 58
31	Fournitures à la marine	10,885 "	"	1,380 "
32	— d'étagères en fer à la Cour des Comptes	"	720 "	"
33	— d'objets d'habillement pour employés	"	"	1,661 93
	A REPORTER			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1856.

AVOIR.

TENCIERS.			PRISONS provinciales	MONTANT			TOTAL.
A L O S T.	N A M U R.	S-HUBERT.	BRUXELLES.	DES PRODUITS	DES PRODUITS	DES INVENTAIRES	
— Militaires.	— Femmes	— Jeunes délinqu.	— Prévenus et condamn.	201 prix de revient.	201 prix de vente.	50 31 décembre.	
23,643 00	16,694 45	19,202 22	"	141,625 26			335,700 11
8,481 80	156 01	202 10	"	12,504 75			
55 15	"	44 02	"	450 85			
2,950 75	"	5,589 04	"	67,179 24			
2,666 20	281 51	186 58	"	14,817 27			
1,417 87	"	"	"	1,556 41			
4,451 07	518 75	"	"	65,289 76			
"	"	"	"	55 76	"	"	
"	152 00	"	"	372 09			
1,817 44	"	"	"	2,559 51			
"	"	1,904 27	"	2,161 45			
219 05	"	"	"	15,160 08			
"	"	"	"	105 50			
"	"	"	"	15 12			
4,567 25	"	"	"	14,044 25			
1,274 01	"	"	"	"	516,272 01		1,205,595 28
57,445 50	"	"	"	"	57,445 50		
75 50	"	"	"	"	7,415 85		
"	"	"	"	"	7,195 02		
"	"	"	"	"	651,645 90		
"	"	"	"	"	965 59		
"	5,020 00	"	5,074 08	"	9,594 77		
1,958 90	20,928 25	502 05	"	"	50,989 77		
55 20	"	"	"	"	2,778 11		
51 55	"	587 50	"	"	1,480 47		
2,629 16	2,769 76	"	"	"	15,900 02		
29 94	"	"	"	"	408 58		
"	"	"	"	"	171 12		
825 62	"	"	"	"	1,717 79		
"	"	"	118 68	"	8,775 56		
"	"	"	"	"	12,265 "		
"	"	"	"	"	720 "		
"	"	"	"	"	1,661 93		
.....							1,541,101 59

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

N ^U MÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND.	VILVORDE.	St-BERNARD.
		Travaux forcés.	Reclusionnaires.	Correctionnels.
	Report.			
34	Matières premières, ingrédients, etc.	316,141 62	167,626 12	407,858 41
35	Matériaux de construction	12,654 51	10,525 28	18,446 24
36	Objets divers	8,134 09	1,591 27	14,052 24
37	— fabriqués.	70,606 38	58,561 96	127,271 38
38	— confectionnés	25,725 53	12,242 61	51,020 78
39	Mobilier, outils et ustensiles	54,135 95	59,586 35	75,459 15
40	Bâtiment de l'atelier du tissage	*	*	18,886 08
	Total.			

AVOIR (SUITE).

[illegible]